H4599 – 0001

IMT Nuremberg Archives

H – 4599

International Court of Justice

H4599 – 0002

Signification des principales indications de service taxées pouvant figurer en tête de l'adresse

AR = Remettre contre reçu.
D = Urgent.
FS = Faire suivre.
JOUR = Ne remettre que le jour.
MP = Remettre en mains propres.
NUIT = Remettre même la nuit. (si le bureau d'arrivée est ouvert)

OUVERT = Remettre ouvert.
PC = Accusé de réception.
RPx = Réponse payée x francs.
TC = Télégramme collationné.
TÉLÉPHONE = A téléphoner à l'arrivée.
XPx = Exprès payé x francs.

B 50951

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

TÉLÉGRAMME.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Le port est gratuit dans l'agglomération du bureau d'arrivée.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche s'il est chargé de recouvrer une taxe.

Délégué tribunal militaire international
à Commandant Brigade
Gendarmerie Ayouray

À DÉCHIRER.

F913

B50952

Indications de service. { Séjour 1827

Timbre à date.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850.)

ORIGINE	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE.	MENTIONS DE SERVICE.
Nuremberg Procès	151	~~31~~ 30	13	1440	

Prière adresser extrême urgence au 20 place Vendôme Paris original ou copie conforme PV 3/4 du 5 douze 44 sur atrocités

N° 701.

H4599 – 0003

Gendarmerie Nationale

I4e LEGION

Compagnie de l'Ain

Section de Nantua

Brigade d'Oyonnax

No. 814

F 913

Oyonnax, le 5 octobre 1944.

R A P P O R T

du Maréchal des Logis Chef ANSELME (Joanny), commandant provisoirement la brigade,
sur les atrocités commises par les troupes allemandes depuis le II novembre 1942.

Référence= Message téléphoné par Cdt. de Section, le 4-10-1944.

Le 14 décembre 1943, à 9h. M.Mrs MARECHAL (Paul), maire démissionnaire d'Oyonnax et SONTHONNAX (Auguste), adjoint faisant fonction de maire, ont été enlevés de leur domicile, par des militaires allemands, vraisemblablement de la Gestapo, et emmenés, en automobile, en direction d'Arbent. Leurs cadavres ont été découverts 30 minutes après, criblés de balles, à 2Km de la sortie nord d'Oyonnax.

Le même jour, vers 10h, Mr. ROCHAIX (François), industriel à Arbent (Ain), a été enlevé de son domicile par les mêmes militaires susnommés et emmené en direction de Martignat. Son cadavre a été découvert à 10h45, en bordure du C.D. n°31, à 4Km de la sortie sud d'Oyonnax.

Les corps de ces trois hommes étaient criblés de balles et portaient en outre une trace de balle sous le menton. De plus, Mr. ROCHAIX avait un trou de balle dans chaque oeil.

M.Mrs. MARECHAL, SONTHONNAX et ROCHAIX, n'avaient commis, à notre connaissance, aucun acte répréhensible. Leur exécution a été probablement motivée en raison de l'attitude favorable de la population à l'égard des réfractaires au S.T.O. Aucun témoin.

Le 7 avril 1944, des troupes allemandes opérant dans la région, à la poursuite d'un groupe de la résistance, ont commis les sévices suivants=

à BELLEYDOUX= le jeune PONCET (Bernard), 21 ans, a été tué devant son père et les habitants de la commune, sans aucun motif.

Quatre fermes ont été incendiées.

à ECHALLON= Mr. GRANDCLÉMENT (François), cantonnier, a été tué sur la route, alors qu'il était à son travail.

Le cadavre d'un homme inconnu, tué par balles, a été trouvé après le passage des allemands.

à OYONNAX, 6 fermes isolées ont été brulées.

Le 9 avril 1944, des militaires allemands de la GESTAPO, ont arrêté le jeune BEZILLON (André), 18 ans, domicilié à Oyonnax (Ain), dont le frère était au maquis. Le cadavre de ce jeune homme a été découvert le 11 avril 1944, à SIRCE (Jura), affreusement mutilé, = nez et langue coupés, traces de coups sur tout le corps et de coupures aux jambes. Quatre autres jeunes gens ont été également trouvés à SIRCE, en même temps que BEZILLON. Tous ont été mutilés de telle façon qu'ils n'ont pu être identifiés. Ils ne portaient aucune trace de balle, ce qui indique nettement qu'ils sont morts des suites des mauvais traitements subis.

Ils ont été torturés, sans aucun doute, pour avoir refusé

B 50953

NUERNBERG MILITARY TRIBUNAL, GERMANY
RF Exhibit 423
Filed 1/31/46

H4599 - 0004

de donner des renseignements sur la résistance.

Le 2I avril I944, le cadavre de Mr. JOUY (Marcel), 2I ans, a été découvert dans les bois d'Oyonnax. Mr. JOUY avait été enlevé de son domicile, le I0 avril I944, par des soldats allemands. Ce jeune dont le corps était criblé de balles lorsqu'il a été découvert, a été sans doute soupçonné par l'ennemi de faire partie d'un groupe de la résistance, ce qui était faux.

Le I9 juillet I944, I5 hommes, pour la plupart d'Oyonnax, ont été arrêtés par des soldats allemands, dans la forêt où ils s'étaient réfugiés à la suite des bombardements des I2 et I3 juillet I944, et de l'occupation de la ville par les troupes allemandes.
Conduits au Chateau de Dortan et livrés à la GESTAPO, ces hommes ont été martyrisés dans la nuit du 20 au 2I juillet I944. Des habitants de Dortan les ont entendus crier de 22h le 20 à 5h le 2I. Lorsque les corps ont été découverts, le 24 il a été remarqué que ces personnes n'avaient pas été tuées par armes à feu, mais affreusement mutilées. Toutes avaient des traces de coups sur le corps, les bras liés avec des cordes. Ces dernières avaient été serrées de telle façon que les chairs étaient coupées jusqu'à l'os. Ces hommes avaient la tête écrasée à coups d'instruments contondants. Un cuir chevelu scalpé a été découvert à coté de la fosse, ainsi que la peau d'une main, préalablement brulée.
L'identification de ces I5 personnes n'a pu être faite qu'à l'aide des vêtements dont elles étaient vêtues. Un de ces hommes a été trouvé les jambes liées avec un fil de fer, qui avait pénétré profondément dans les chairs.

Au cours des opérations effectuées par les hordes allemandes dans le canton d'Oyonnax, durant la période du I4 au 22 juillet I944, une dizaine de femmes ont été violées.
-Le village de Dortan a été entièrement détruit, volontairement par incendie. I30 immeubles ont été brulés.
A ARBENT, 3 batiments ont été incendiés.
-A BELLEYDOUX, I9 maisons ont été également détruites volontairement par incendie.
-A ECHALLON, I0 maisons ont été brulés de la même façon, ainsi que 3 à Oyonnax et 2 à Martignat.

-Ces actes de terrorisme ont sans doute été perpétrés par les allemands en raison de la résistance des Forces Françaises de l'Intérieur, et du passage de celles-ci dans la région.

-signé: Anselme

Copie certifiée conforme à l'original

A Oyonnax, le 16 Janvier 1946.

L'Adjudant Babey Cdt la Brigade

Ralley

B50954

H4599 - 0005

H4599 - 0006

...NAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE ... TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

H-4599

copie certifiée conforme à l'original

DOC. R.F. Nº 422

B50950

F-913 RF 422

H4599 – 0007